7831/19

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2018/2019

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 03 avril 2019

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 03 avril 2019

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du conseil portant nomination d'un suppléant du Comité des régions, proposé par le Royaume de Danemark

E 13964

Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 28 mars 2019
(OR. en)

7831/19

CDR 54

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet:	DÉCISION DU CONSEIL portant nomination d'un suppléant du Comité des régions, proposé par le Royaume de Danemark

DÉCISION (UE) 2019/... DU CONSEIL

du ...

portant nomination d'un suppléant
du Comité des régions,
proposé par le Royaume de Danemark

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu la proposition du gouvernement danois,

considérant ce qui suit:

(1) Les 26 janvier, 5 février et 23 juin 2015, le Conseil a adopté les décisions (UE) 2015/116[1], (UE) 2015/190[2] et (UE) 2015/994[3] portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020.
Le 4 juin 2018, en vertu de la décision (UE) 2018/839 du Conseil[4], M. Per NØRHAVE a été remplacé par M. Marc PERERA CHRISTENSEN en tant que suppléant.

(2) Un siège de suppléant du Comité des régions est devenu vacant à la suite de la fin du mandat de M. Marc PERERA CHRISTENSEN.

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

---

1 Décision (UE) 2015/116 du Conseil du 26 janvier 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 20 du 27.1.2015, p. 42).

2 Décision (UE) 2015/190 du Conseil du 5 février 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 31 du 7.2.2015, p. 25).

3 Décision (UE) 2015/994 du Conseil du 23 juin 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 159 du 25.6.2015, p. 70).

4 Décision (UE) 2018/839 du Conseil du 4 juin 2018 portant nomination de deux membres et de six suppléants du Comité des régions, proposés par le Royaume de Danemark (JO L 141 du 7.6.2018, p. 7-8).

Article premier

Est nommé suppléant du Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2020:

– M. Søren WINDELL, *Councillor, Municipality of Odense*.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le

Par le Conseil
Le président